

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 03 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

**PRESENTS :** Mme M. J. RUSKONE – M. J. WATIER – M.D. DUFAU - Mme I. LESBATS - Mme L. LESBATS – Mme I. DUPONT- Mme C. LACOSTE –Mme S. CHAMPILOU- Mme V. DOUET- Mme C. GUILLET- M. C. VIGNEAU- M. T. LAMARQUE- M. G. VILLENAVE - M.T. DEVERT- Mme E. TROUILLET- M.S.GILBERT.

Mme CHAMPILOU Sabine est élue secrétaires de séance.

**Absent :** M. François PEHAU donne procuration à M.J. WATIER et M. Sébastien LABAT donne procuration à Mme I. LESBATS

**Membres en exercice : 19 Présents : 17 Procurations : 2**

### **OBJET : Approbation du Budget Primitif du Camping Municipal pour l'exercice 2024.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, délibérant sur le budget primitif de l'exercice 2024, dressé par M. Jean WATIER, Adjoint au Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et ses annexes pour l'exercice considéré :

① Lui donne acte de la présentation faite du budget primitif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses section de FONCTIONNEMENT	Recettes section de FONCTIONNEMENT
Crédits votés au titre du présent budget	2 565 565,94 €	1 937 200,00 €
Reste à réaliser n-1		
Résultat fonctionnement reporté		628 365,94 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 565 565,94 €</b>	<b>2 565 565,94 €</b>

  

	Dépenses section de INVESTISSEMENT	Recettes section de INVESTISSEMENT
Crédits votés au titre du présent budget	773 864,61 €	843 943,92 €
Reste à réaliser n-1	44 613,25 €	
Résultat d'investissement reporté	25 466,06 €	
<b>TOTAL</b>	<b>843 943,92 €</b>	<b>843 943,92 €</b>

  

<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>3 409 509,86 €</b>	<b>3 409 509,86 €</b>
---------------------	-----------------------	-----------------------

- ② Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,  
③ Vote et arrête les inscriptions budgétaires telles que résumées ci-dessus.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

**Le Maire.**  
Gérard NAPIAS

**La secrétaire de séance**  
Sabine CHAMPILOU

